

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Michel CHAUX, Guy FARGET, Viviane BRUNET, Jean-Louis FAFOURNOUX, Nicole CHAUX, Bruno PILONCHERY, Philippe ROUX, Michelle VASSEUR, Quentin OSSEDAT, Aurélien ALLARD, Sandy GOUTORBE.

Absents avec excuses : Lydie FAYE - Dominique MICHALET

II Points abordés:

1 Local commercial	Début de la pose du carrelage, pose de l'aération et de la hotte effectuées. Les plâtriers terminent la pose des cloisons. Prochainement doit intervenir le maçon pour la façade. Suite à une demande de subvention au SIEL pour économie d'énergie, une subvention a été accordée à hauteur de 19 361 €.
2 Site de La Plagnette	Le Conseil valide le devis de SARL BRAY de Dancé à hauteur de 22 100 € HT pour le remplacement de la passerelle piéton au bout de l'étang. Longueur 68 mètres. Le Conseil valide également le devis de la Société RONDINO de Savigneux pour l'acquisition de plusieurs jeux (tyrolienne, cabane des fées, poutres équilibre, etc...) pour 20 827 € HT. L'objectif est d'améliorer l'attractivité du site de La Plagnette. Une demande de subvention va être demandée regroupant ces 2 projets.
3 Panneau "entrée du village"	Le Conseil donne son accord pour l'acquisition d'un panneau de bienvenue à l'entrée du village (pose sur ancien panneau d'information) au prix de 290 € HT
4 Local coworking	Afin de pouvoir louer celui-ci en fin d'année à la CCPU, des travaux de finition sont nécessaires (mur+sol). Le Conseil valide le devis de la Sté LOMBARD pour 9 302 € HT pour l'ensemble des finitions.
5 Fixation des loyers (local commercial et espace coworking)	Concernant le local commercial, le Conseil décide de fixer le loyer mensuel à 400 €/mois. Pour l'espace coworking, le loyer sera étalé sur 3 ans comme suit : 1ère année : 150 €/mois, 2ème année : 200 €/mois et à partir de la 3ème année : 250 €/mois.
6 Tour de rôle pour les élections (les 2 tours)	<u>Membres des 2 bureaux</u> : Michel Chaux, Thierry Meunier, Aurélien Allard, Bruno Pilonchéry, Michelle Vasseur et Jean-Hervé Peurière. <u>De 8h à 11h30</u> : Michelle Vasseur, Sandy Goutorbe, Bruno Pilonchéry, Thierry Meunier, Jean-Hervé Peurière. <u>De 11h30 à 15h00</u> : Dominique Michalet, Viviane Brunet, Michel Chaux, Guy Farget et Aurélien Allard. <u>De 15h00 à 18h00</u> : Lydie Faye, Quentin Ossedat, Nicole Chaux, Jean -Louis Fafournoux, Philippe Roux. Si une personne ne peut être présente à son tour de rôle, celle-ci trouvera un arrangement avec un autre conseiller pour son remplacement.
7 PLUI	Le Conseil vote à l'unanimité CONTRE le transfert à CCPU de la compétence PLUI.
8 Ecole	Le Conseil se prononce à l'unanimité des membres présents pour conserver la semaine d'enseignement sur 4 jours.
9 Remise de dettes	Le conseil prend acte de 3 remises de dettes suite à des surendettements.
10 Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> * Projet Micro-crèche : Une réunion est prévue le 11 juin à Montbrison avec la CAF et la PMI. * Une demande va être faite pour un contrôle de l'Etat de nos divers ponts sur la Commune. Ce diagnostic étant financé à 100% par l'Etat. * Les travaux (parvis Eglise, rosace de l'Eglise, Mur de la terrasse de La Plagnette, garage ancien presbytère) sont terminés. * L'extension du colombarium a été installée il y a une dizaine de jours. * Fleurs : Celles-ci ont été livrées et posées (sauf Brissay en attente du tracto-pelle). * Salle 1er étage de la Mairie : Toujours en attente du devis. * OM : Bruno Pilonchéry fait le compte-rendu de la Commission OM de la CCPU suite à une précédente réunion * Fête patronale : La course organisée par le CR4C de Roanne est maintenue. Une prochaine réunion est prévue le mercredi 16 juin à 19h à la salle des fêtes de LES SALLES (Présence du Comité des Fêtes souhaitée). La participation financière de la Commune est la suivante : Pour les repas de midi des coureurs (Chez Rouillat) pris en charge moitié-moitié entre Noirétable et Les Salles. Pour le tarif de l'ensemble de l'épreuve sur la journée soit 10 500 €, Noirétable participera à hauteur de 6 500 € et Les Salles de 4 000 €. Pour le feu d'artifice une décision sera prise d'ici 10 à 15 jours. Pas de verre de l'amitié devant le parvis de l'Eglise cette année.
<p>Prochaine réunion adjoints : Lundi 14 juin à 09h30 Prochain Conseil : Mardi 29 juin à 20h00</p>	